CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E8837** **VALABLE JUSQU'AU** **24/09/2027**

ÉDITÉ LE 26/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973

Raison sociale : E G P R NEGREL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 10/12/2001

Capital : 23 460

195 RUE JEAN DE GUIRAMAND
POLE D'ACTIVITES LES MILLES
13290 AIX-EN-PROVENCE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AIX EN PROVENCE 73 B 111

Siret : 306 159 005 00033

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 17740

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 113010785T001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 113010785T001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 04 42 24 30 84 **Fax :** 04 42 39 78 04

Portable : 07 86 53 13 50

Responsabilité légale :
BOZANO MICHEL GÉRANT

Site Internet :

E-mail : accueil@egpr-negrel.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 691 121 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	9	03/06/2025
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)		06/06/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/06/2026 08:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.